

ECLÉPENS - SORTIE DU LIVRE « DÉPART DE FEU » AUX ÉDITIONS PLON

Vernissage coloré et déjanté pour le roman d'Adrien Gygax

ECLÉPENS Un très bon ami lui avait dit que les vernissages pouvaient souvent s'avérer plus qu'embêtants, ajoutant qu'une telle manifestation «avait pour buts de parler du bouquin, d'aider à comprendre comment il prenait forme, d'où il venait et de quoi il était fait». Alors, Adrien Gygax, auteur de son troisième roman «Départ de feu», l'a pris au mot. D'où, le dimanche 6 février dernier, un vernissage «coloré et déjanté» ayant pour cadre l'Atelier de couture MuKi.

Au programme, des possibilités de discussions avec l'auteur qui a dédié son livre, la découverte d'un micro-musée expliquant la généalogie du livre, les étapes de rédaction, les lieux à la source du

roman, les recherches de couverture ainsi que des notes audio enregistrées par Adrien.

Un acteur a lu des extraits, un groupe musical a «mis le feu» et il y avait de quoi se sustenter tout au long de cette très belle journée. «Je n'en ai pas vu grand-chose en détails car, de 13h à 16h, je n'ai pas quitté mon siège de signature. C'était intense et vraiment cool!», conclut l'écrivain. ■

CLAUDE-ALAIN MONNARD

«Départ de feu» (Ed. Plon) est en librairie depuis le 10 février. Des rencontres et dédicaces sont prévues aux dates suivantes: Payot Lausanne de 10h30 à 12h le 19 février; Payot Montreux de 11h à 12h30 le 5 mars; Payot Nyon de 14h30 à 16h le 5 mars; Payot Morges de 10h30 à 12h le 12 mars; La Grange aux Livres, La Chaux, à 20h, le 11 mai.



Adrien Gygax en pleine séance de signature. Il sera à La Chaux le 11 mai à 20h.



À propos du refus par le Grand Conseil vaudois d'un taux unique d'impôt communal.

Comme l'a indiqué le quotidien 24 heures dans un article datant du mercredi 9 février 2022: «Le taux unique ne convainc toujours pas. Du moins pas au parlement vaudois. La majorité de droite (PLR, UDC, Vert'libéraux) a rejeté ce mardi la proposition du POP Vincent Keller d'adopter un taux d'impôt unique pour les communes (79 contre, 62 pour et 1 abstention).» L'Association de communes vaudoises (AdCV) se félicite de cette sage décision qui permet aux communes de conserver leur autonomie et leurs particularismes.

Le taux unique n'est qu'un miroir aux alouettes, qui ne tient aucun compte de la réalité sur le terrain. Toutes les communes ne sont pas de la même taille, n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes contribuables et la solidarité entre elles peut parfaitement être assurée au travers de la péréquation intercommunale, qui corrige large-

ment les disparités existantes. La péréquation est principalement alimentée par des communes ayant la chance d'avoir de bons contribuables grâce notamment à des taux d'impôt relativement bas. Il est bien évident que si ces communes devenaient moins attractives et perdaient ces contribuables aisés, elles auraient moins d'argent à partager avec les communes moins bien nanties et les recettes fiscales cantonales diminueraient également. Il en résulterait un appauvrissement généralisé de tout le canton.

Certains députés ont notamment souligné que l'autonomie communale n'était qu'un «leurre», car les communes sont privées de ressources financières. Ce constat est correct: l'autonomie des communes est fortement restreinte par le manque de moyens financiers, lequel s'est régulièrement aggravé ces dernières années. Cependant, le remède ne se trouve pas dans l'instauration arbitraire d'un taux unique.

Pour comprendre cette situation, il faut en effet en chercher la cause, laquelle tient principalement en la charge excessive que fait peser la facture sociale (cohésion sociale) sur les communes. La presse et notre association en ont fait état à plusieurs reprises, le Canton dispose d'importantes réserves financières, il n'a pratiquement plus de dettes et année après

année, ses comptes sont systématiquement bien meilleurs qu'annoncés dans ses budgets. Par ailleurs, il décide seul de la politique sociale. Les communes n'ont pas droit au chapitre dans ce domaine. Il lui appartient donc de prendre à sa charge la facture sociale, selon le principe de «qui commande paie» et des modalités qui pourraient, par exemple être une bascule de points d'impôt des communes vers le canton comme celle

proposée par l'initiative «SOS Communes». Ce rééquilibrage financier permettrait aux communes – sans avoir à subir la tutelle de l'Etat que d'aucuns veulent lui imposer – de recouvrer toutes leurs capacités d'action en faveur de leurs citoyens. À la suite de cela, la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) simplifiée pourrait enfin être conçue et mise en œuvre.

MICHEL BUTTIN, PRÉSIDENT DE L'ADCV, MEX

PUB

Au cœur de votre projet
DE L'ÉCOUTE À LA RÉALISATION

À L'ACHAT D'UNE PORTE D'ENTRÉE EGOKIEFER EN ALUMINIUM

ÉCONOMISEZ
CHF 700.-

RÉALISEZ VOS RÊVES EN SUR-MESURE AVEC NOS NOMBREUX MODÈLES DISPONIBLES

apf Les spécialistes pour EgoKiefer Fenêtres et portes

APF ETOY
Pallatex 7, Etoy
021 821 02 90

APF NYON
Ch. des Saules 4D, Nyon
022 552 78 90

WWW.APF.CH